



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté de médecine



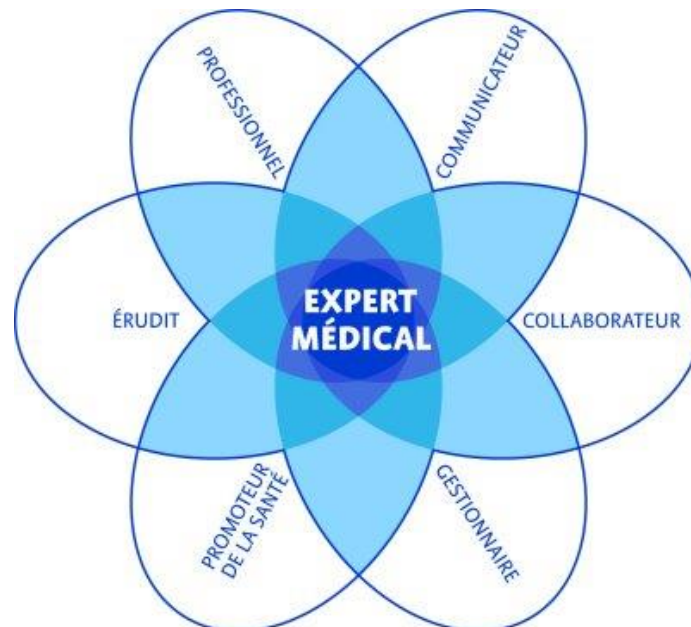
## PROGRAMME DE FORMATION SELON LES OBJECTIFS PAR COMPÉTENCES CanMEDS ONCOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE

### INTRODUCTION

Le gynécologue oncologue est un obstétricien-gynécologue qui se spécialise dans le diagnostic et le traitement des cancers des organes génitaux voies génitales chez la femme. L'oncologie gynécologique intègre différentes modalités thérapeutiques de façon à améliorer l'ensemble des soins prodigués aux femmes atteintes de cancers gynécologiques.

Cet entraînement procède selon les sept compétences suivantes :

1. Expert médical
2. Communicateur
3. Collaborateur
4. Gestionnaire
5. Promoteur de la santé
6. Érudit
7. Professionnel



## EXPERT MÉDICAL

### DÉFINITION

Le résident sera formé et développera un savoir médical des compétences spécialisées cliniques, chirurgicales et des aptitudes professionnelles afin de dispenser des soins axés sur la patiente présentant un problème d'ordre gynécologique oncologique.

### DESCRIPTION

Le résident développera une connaissance définie selon le corpus, le savoir, une compétence spécialisée clinique, des techniques d'intervention et des aptitudes professionnelles afin de dispenser des soins efficaces axés sur la patiente présentant un problème d'ordre gynécologique oncologique. Il recueillera et interprétera l'information de façon judicieuse afin de prendre des décisions cliniques appropriées et pratiquera des interventions diagnostiques et thérapeutiques. Le tout se fera selon une expertise personnelle dans un contexte de soins de santé centrés sur la patiente. Ceci devrait se faire dans un milieu respectueux de l'éthique avec des ressources efficaces ainsi qu'une communication efficace en partenariat avec la patiente et les prestataires des soins de santé.

### ÉLÉMENTS

- Connaissances médicales de base.
- Raisonnement diagnostique.
- Formulation des problèmes de la patiente.
- Traitement, diagnostic et jugement clinique.
- Administration des traitements appropriés.
- Maîtrise des techniques d'intervention.
- Soins humanitaires.
- Connaissance des limites de son expertise.

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur la patiente.
2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des attitudes appropriées au champ d'exercice.
3. Évaluation complète et appropriée de la patiente.
4. Pratiquer efficacement les interventions de traitement et de prévention.
5. Apprendre et développer d'une façon appropriée des techniques d'intervention tant diagnostiques que thérapeutiques et reconnaître ainsi les limites de chaque élément.
6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Offrir des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur la patiente;
  - Être efficace durant la consultation ou l'évaluation de la patiente et bien documenter oralement ou par écrit l'évaluation de la situation.
  - Détecter le problème d'éthique s'il y a lieu et y répondre de façon appropriée.
  - Des soins fondés sur la compassion.
  - Reconnaître les dimensions déontologiques lors de la prise de décision.
2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des attitudes appropriées au champ de pratique.
  - Lire et maintenir ses connaissances en respectant les normes spécifiques d'agrément pour le programme de résidence en gynécologie oncologique, programme fourni par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

3. Évaluation complète et appropriée de la patiente;
  - Bonne évaluation clinique ainsi qu'un examen physique ciblé de la patiente présentant un problème d'ordre gynécologique oncologique.
  - Choisir les méthodes diagnostiques appropriées tout en respectant l'éthique.
  - Développer un bon jugement clinique dans l'interprétation des données disponibles.
  - Produire, selon l'information, un diagnostic différentiel et un ou des plans de traitement adaptés à la situation évaluée.
  - Suivre le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale.
4. Pratiquer efficacement les interventions de traitement et de prévention;
  - S'assurer que l'on a recueilli le consentement éclairé nécessaire pour les soins et les traitements.
  - S'il y a lieu, s'assurer des soins palliatifs appropriés.
5. Apprendre et développer d'une façon appropriée des techniques d'intervention tant diagnostiques que thérapeutiques et reconnaître ainsi les limites de chaque élément;
  - Être capable de faire les procédures et techniques selon les normes spécifiques du Collège Royal.
  - Connaître et développer une approche appropriée et efficace d'intervention thérapeutique pertinente à sa pratique.
  - Donner l'information appropriée à la patiente et à sa famille immédiate.
  - Assurer le suivi des interventions pratiquées et du *follow-up* de la patiente cancéreuse.
6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé;
  - Consulter de façon efficace et respectueuse, non seulement les autres professionnels, mais aussi le personnel paramédical.
  - Démontrer une connaissance des limites de sa pratique, en pratiquant l'autoévaluation.

## OUTILS D'ÉVALUATION

L'expertise médicale sera acquise au cours du programme de formation de deux (2) à trois (3) ans d'une façon progressive.

- L'évaluation tant orale qu'écrite par le personnel médical et paramédical.
- Développer son portfolio.
- Tenir à jour les procédures et techniques développées.
- Fiche de l'évaluation opératoire.
- Consultation orale observée (le résident observera, procédera, obtiendra le consentement et présentera les informations à la patiente sous observation).
- Observer si le guide Calgary-Cambridge est respecté.
- Tout document est écrit ou dicté. Ces rapports seront lus, de façon régulière, par le patron responsable, corrigés et contresignés par le patron.
- Développer un plan, non seulement d'intervention bien intégré à la situation clinique, démontrer un jugement approprié qui sera observé par le formateur.
- Suivre la documentation de son portfolio, en particulier des compétences techniques et procédures (par le directeur du programme et le Comité d'évaluation).
- Évaluation selon la fiche d'appréciation du stage à la fin de chaque rotation.

Il faut fournir une argumentation raisonnée à l'appui des notes portant sur les attentes dotées d'astérisques.	ATTENTES				
	N/A ou non évaluée	Insuffisante	Inconstante / inférieure aux attentes	Tout à fait conforme aux attentes	Dépasse nettement les attentes
<b>COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PROCÉDURES</b>					
<b>A. Mineures</b>					
• Biopsies (de la vulve, du vagin, du col utérin, de l'endomètre, transpéritonéales ou paramétriales)					
• Excision électrochirurgicale à l'anse diathermique, traitement au laser, cryothérapie.					
• Conisation					
• Proctosigmoïdoscopie (facultatif)					
• Cytoscopie (facultatif)					
• Voies d'accès vasculaires (facultatif)					
• Paracenthèse (facultatif)					
• Thoracocentèse (facultatif)					
<b>B. Majeures</b>					
• Vaginectomie					
• Hystérectomie					
• Laparotomie					
• Trachélectomie					
• Autre					
<b>UROLOGIE</b>					
• Anastomose de l'uretère					
• Conduit urinaire					
• Cystostomie					
• Autre					
<b>SYSTÈME DIGESTIF</b>					
• Iléostomie					
• Colostomie					
• Gastrostomie					
• Résection/anastomose					
- Intestin grêle					
- Côlon					
• Autre					

Il faut fournir une argumentation raisonnée à l'appui des notes portant sur les attentes dotées d'astérisques.	ATTENTES				
	*N/A ou non évaluée	*Insuffisante	*Inconstante / inférieure aux attentes	*Tout à fait conforme aux attentes	*Dépasse nettement les attentes
<b>C. Radicales</b>					
• Vulvectomie					
• Vaginectomie					
• Hystérectomie					
• Paramérectomie					
• Trachélectomie					
• Exentération					
- Totale					
- Antérieure					
- postérieure					
• Lymphadénectomie inguinale ou fémorale					
• Lymphadénectomie pelvienne ou périaortique					
• Autre					
<b>D. RECHERCHE DU GANGLION SENTINELLE</b>					
• Vulve					
• Col utérin					
<b>E. LAPAROSCOPIE</b>					
• Intervention mineure					
• Intervention majeure					
• Intervention radicale					
• Lymphadénectomie					
<b>F. CHIMIOTHÉRAPIE</b>					
• Standard					
• Protocole Phase 3					
• Protocole phase 1 ou 2					
<b>G. RADIATION ONCOLOGIE</b>					
• Interstitielle (facultatif)					
<b>H. AUTRES</b>					
• Chirurgie du sein (facultatif)					
- Biopsie					
- Tumorectomie					
- Lymphadénectomie axillaire					
- Mastectomie radicale modifiée					
• Chirurgie reconstructive (facultatif)					
• Autre					
Est généralement compétent en matière technique et de procédure. Minimise les risques et inconforts pour le patient.					
Veuillez noter les forces et faiblesses du candidat et donner le raisonnement sous-jacent à votre évaluation.					

## COMMUNICATEUR

### DÉFINITION

Il développera un sens de communication efficace entre la patiente, le personnel médical et paramédical et lui-même, non seulement durant l'évaluation ou les soins de la patiente, mais aussi dans le suivi.

### DESCRIPTION

La communication thérapeutique est axée sur la patiente présentant un problème d'ordre gynécologique oncologique en partageant cette prise de décision de façon active avec la patiente, sa famille ainsi qu'avec les gens qui participent aux soins dispensés, directement ou indirectement. Son rôle essentiel est d'établir une relation et une confiance avec la patiente où l'échange sera honnête afin de bien établir un diagnostic et fournir toutes les informations nécessaires et une compréhension mutuelle pour faciliter les soins et le plan partagé. La relation dans le domaine gynécologique est délicate et doit être acquise au cours de sa formation.

### ÉLÉMENTS

- Approche axée sur la patiente.
- Lien, confiance et éthique de mise.
- Décision éclairée, partagée qui vise effectivement à l'intéressée.
- Empathie et compassion.
- Cette approche doit être exacte, efficace et dans cette relation patient-médecin, respectueuse et honnête afin d'obtenir l'information appropriée.
- Transmettre d'une façon professionnelle, tant orale qu'écrite, le soin planifié de la patiente.
- Développer un savoir-faire dans la communication de mauvaises nouvelles.
- Traitement des enjeux en fin de vie.
- Savoir divulguer les erreurs ou les événements indésirables.
- Consentement éclairé.

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Développer des relations thérapeutiques basées sur la confiance, le respect et l'éthique avec la patiente ou les membres de la famille.
2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les transmettre à la patiente ou à sa famille.
3. Fournir des renseignements verbaux et écrits efficaces.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

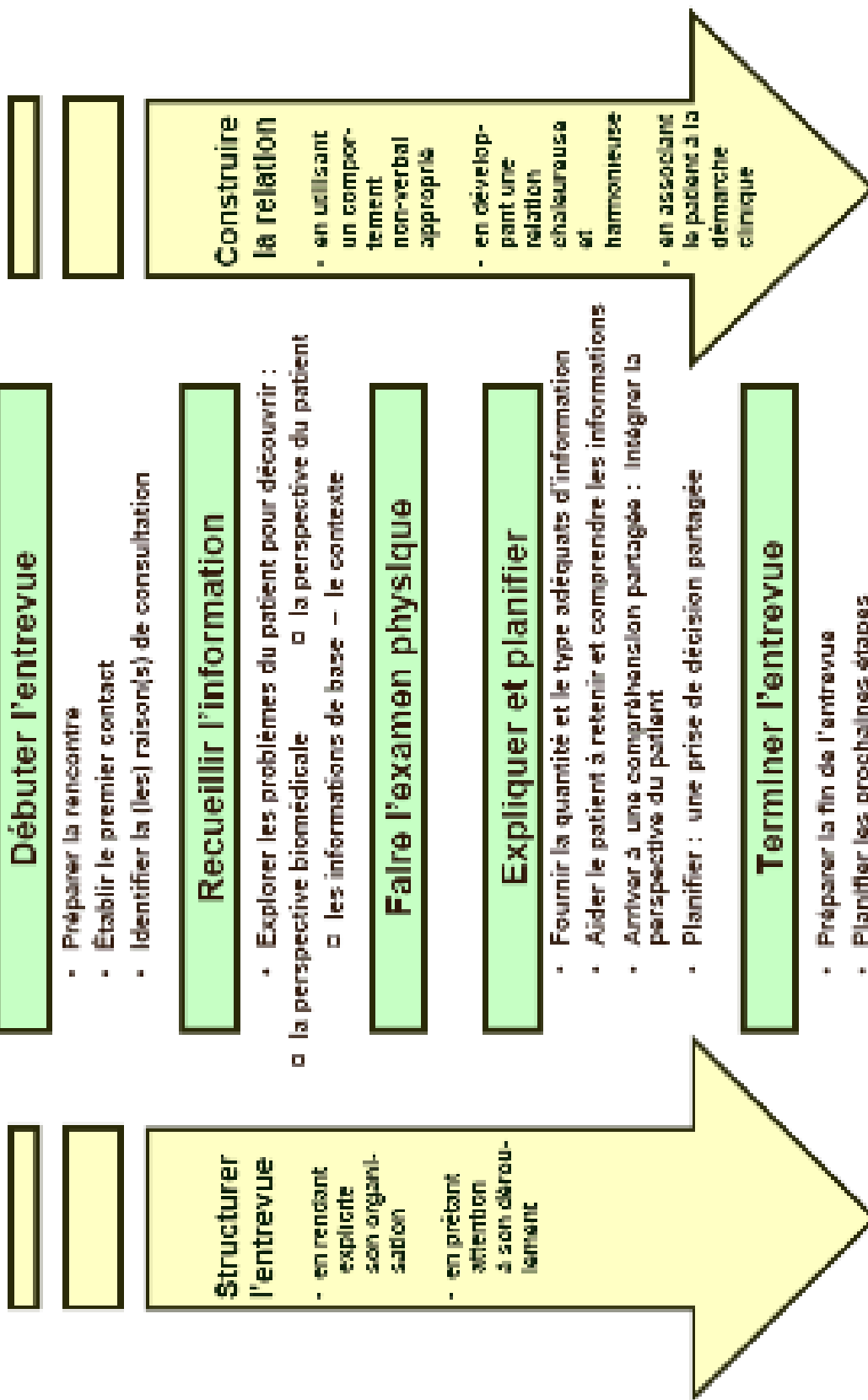
- Le résident sera formé graduellement à :
1. Établir un rapport de confiance
    - Une communication efficace et respectueuse avec la patiente favorise la satisfaction, un traitement judicieux planifié et une amélioration de l'interprétation des résultats cliniques au cours de sa formation.
    - Communication entre la patiente et la famille caractérisée par la compréhension, confiance, honnêteté, respect et empathie.
    - Respecter le caractère confidentiel des renseignements recueillis.
    - Écoute efficace.
    - Afin de produire une anamnèse réelle et précise ainsi qu'un examen parfois très délicat de la patiente.
  2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les transmettre à la patiente ou à sa famille;
  3. Fournir des renseignements verbaux et écrits précis et efficaces;
    - Recueillir et développer une tenue de dossiers claire, exacte et précise.
    - Présenter efficacement des comptes-rendus.

**OUTILS  
D'ÉVALUATION**

L'évaluation sera d'une façon progressive.

- Observation individuelle journalière.
- Observation de l'emploi du guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale.
- Vérification de l'examen physique et gynécologique (délicat sous la surveillance du patron responsable).
- Recueil de données observées, transcrites et contresignées.
- Au cours de sa deuxième année l'étudiant sera encouragé à dicter les notes de la clinique des tumeurs ainsi que les consultations, de façon structurée, revues et signées par l'étudiant et contresignées par le patron.
- Fiche d'appréciation du stage clinique à la fin de sa rotation.

# Guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale #



• Traduit et adapté de Kurtz S., Silverman J., Bateson J., Draper J., *Marrying Content and Process in Clinical Method Teaching: Enhancing the Calgary-Cambridge Guides*. Academic Medicine, 78 (4) : 802-808, 2003



## COLLABORATEUR

### DÉFINITION

Le gynécologue oncologue doit travailler de façon efficace dans une équipe de soins interprofessionnelle et interdisciplinaire afin de prodiguer des soins optimaux à la patiente présentant un problème d'ordre gynécologique oncologique.

### DESCRIPTION

L'étudiant sera en contact constant, non seulement avec des professionnels de différentes disciplines (oncologie médicale, radiothérapie, pharmaciens, etc.) mais aussi avec une équipe interdisciplinaire impliquant des psychologues, psychiatres, infirmière-pivot, infirmières de soins, infirmières de recherche, etc. Il est essentiel que le résident collabore efficacement non seulement avec la patiente et sa famille mais aussi avec tout le personnel médical impliqué dans ces soins spécialisés de la patiente présentant un problème d'ordre gynécologique oncologique afin de développer une formation et des connaissances optimales et complètes de la spécialité.

### ÉLÉMENTS

- Prise de décision partagée.
- Délégation.
- Respect des autres membres de l'équipe.
- Respect de la diversité d'opinion.
- Leadership axé sur les besoins de la patiente, de sa condition médicale et de son milieu.
- Résolution, gestion et prévention des conflits.
- Compréhension et respect des différents rôles de l'équipe.
- Apprentissage en collectivité

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Participer efficacement dans l'activité de l'équipe multi et interprofessionnelle de soins, suivi et prévention.
2. Collaborer efficacement afin d'éviter le conflit interprofessionnel et en cas de conflit, savoir les négocier et les résoudre.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Participer efficacement dans l'activité de l'équipe multi et interprofessionnelle de soins, du suivi et de prévention.
  - Respecter les rôles et les responsabilités de chaque professionnel.
  - Collaborer avec d'autres intervenants, évaluer et planifier les soins.
  - Être actif et efficace lors des réunions d'équipes interprofessionnelles.
  - Consulter et déléguer des responsabilités aux différents intervenants pour le bien-être de la patiente.
  - Développer et faire preuve de leadership éclairé.
2. Collaborer efficacement afin d'éviter le conflit interprofessionnel et en cas de conflit, savoir les négocier et les résoudre;
  - Connaître le rôle de chaque membre de l'équipe.
  - Connaître et réfléchir sur le fonctionnement ou le bien-être de l'équipe interprofessionnelle, interdisciplinaire, un «sine qua none» de la vie du gynécologue oncologue.

### OUTILS D'ÉVALUATION

- De son comportement et du rôle joué lors de la réunion interdisciplinaire.
- Évaluation après chaque rotation, non seulement par le personnel médical mais aussi paramédical.
- Fiche d'évaluation lors des réunions interdisciplinaires qui seront faites de façon sporadique et considérées lors de son évaluation de fin de stage ainsi que l'évaluation finale en fin de formation.

## GESTIONNAIRE

### DÉFINITION

Le résident participe à part entière à la vie et au fonctionnement de l'unité de gynécologie oncologique. Son action devra être planifiée, pratique et durable, tenant compte de la disponibilité des ressources afin de contribuer à l'efficacité du service.

### DESCRIPTION

Le résident devra échanger avec son milieu de travail. Une de ses obligations sera le bon fonctionnement de l'étage, la délégation des responsabilités aux résidents des différents programmes en rotation dans notre service, respectant ainsi les objectifs de chaque résident. Il devra établir un équilibre avec les différents niveaux de fonctionnement, non seulement de formation mais aussi d'activité. Il devra développer un bon jugement afin de bien établir les priorités et d'exécuter efficacement les tâches en collaboration de tous. Il pourra même être innovateur.

### ÉLÉMENTS

- Respect des rôles et responsabilités de chaque intervenant.
- Prise de décisions en collaboration.
- Organisation et structure efficace de fonctionnement.
- Supervision respectueuse et formateur.
- Établissement des priorités.
- Tenir à jour et être informé des différentes technologies de l'information au service.
- Réunions et comités ordonnés et efficaces.

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité du système.
2. Gérer efficacement sa pratique et sa carrière.
3. Savoir et développer de façon judicieuse, la technologie de l'information, non seulement pour le bien-être de la patiente, mais aussi de sa formation personnelle et interpersonnelle.
4. Jouer le rôle de chef de file.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité du système;
  - Travailler en collaboration
  - Participer de façon active à l'évaluation et à l'amélioration des processus de fonctionnement avec ses patrons.
2. Gérer efficacement sa pratique et sa carrière;
  - Établir des priorités à différents niveaux, non seulement de la formation des résidents venant d'autres services, mais aussi d'activités cliniques, de la gestion des cas en priorité opératoire;
3. Savoir et développer d'une façon judicieuse la technologie de l'information, non seulement pour le bien-être de la patiente mais aussi de sa formation personnelle et interpersonnelle;
  - Il aidera l'équipe à se familiariser avec les moyens technologiques disponibles.
4. Jouer le rôle de chef de file;
  - Présider les réunions, en particulier la clinique des tumeurs et la réunion interdisciplinaire.
  - Gérer de façon harmonieuse et efficace la tournée des soins de la patiente hospitalisée à l'étage.

### ÉVALUATION

- Observation du fonctionnement de service, tant au point de vue formation des gens venant au service mais aussi l'harmonisation des priorités des intervenants aux cliniques, à l'urgence, consultation ou opératoire.
- Évaluation journalière.
- Fiche d'appréciation du stage clinique.

## PROMOTEUR DE LA SANTÉ

### DÉFINITION

Le résident apprendra à bien utiliser son expertise et ses connaissances, de façon à promouvoir le bien-être de la santé, en particulier pour notre profession, le dépistage, le suivi et la prévention du cancer afin de pouvoir répondre de façon appropriée au mieux être de la patiente et de la famille.

### DESCRIPTION

Le résident doit reconnaître, au cours de sa formation, l'importance du dépistage et aussi du bien-être de la santé globale de la patiente en gynécologie oncologique mais aussi pour la famille (maladie génétique) et de prévention.

### ÉLÉMENTS

1. Promotion de la santé, en particulier dépistage que ce soit génétique, cytologie, HPV, maladies gynécologiques oncologiques et en faire la promotion.
2. Nouvelles techniques et l'obligation d'informer la patiente, ex. : la venue du vaccin HPV.
3. Principes politiques de la santé en relation principalement à notre domaine.
4. Être capable d'identifier le groupe actuel à risque en gynécologie oncologique.
5. Mettre en pratique ceux qui doivent être priorisés et déterminer les cas à haut et bas risque.
6. Être capable d'identifier les groupes, reconnaître les impacts déterminants de la santé comme le chômage, l'obésité, l'activité sexuelle et pouvoir adapter en conséquence l'évaluation et la prise en charge de la patiente.
7. Assurer le suivi de la patiente afin d'éviter la récurrence d'une maladie traitée de façon adéquate.

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le résident identifiera et se préparera à répondre :

1. Aux besoins de santé et de prévention de la patiente et de sa famille immédiate ou de son milieu.
2. Aux besoins de la collectivité.
3. Définir les déterminants d'intervention pour le milieu de sa patiente ou de sa future pratique.
4. Promouvoir la santé de la patiente, sa famille ou la collectivité.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le résident identifiera et se préparera à répondre :

1. Aux besoins de santé et de prévention de la patiente et de sa famille immédiate ou de son milieu;
  - Définir les besoins sanitaires de prédisposition de la maladie gynécologique oncologique, particulièrement familiale (génétique), cancer de l'ovaire, cancer du col, milieu de comportement, etc.
  - Définir les facteurs à haut risque particuliers à sa famille et son milieu.
  - Aider à faire la promotion de la santé et de prévention de ces maladies, tant génétiques que sexuelles.
2. Répondre aux besoins de la collectivité;
  - Reconnaître les milieux de la patiente et participer au bien-être de ce milieu de pratique et se préparer au bien-être de son futur milieu de pratique afin d'y jouer un rôle approprié.
  - Comprendre qu'il y a des intérêts divergents de la collectivité ou de la politique dans des programmes d'intervention de dépistage. (cancer du sein, cancer du col utérin).
3. Définir les déterminants d'intervention pour le milieu de sa patiente ou de sa future pratique;
  - Repérer les groupes marginalisés au sein d'une population desservie afin d'y apporter les moyens appropriés (dépistage du cancer du col dans un milieu favorisé vs un milieu défavorisé).

## **OUTILS D'ÉVALUATION**

4. Promouvoir la santé de la patiente, sa famille ou la collectivité;
  - Connaître les politiques de dépistage et prévention afin de les appliquer et les mettre en œuvre dans un milieu futur de pratique.
  - Connaître l'effet politique sur de telles mesures.
  - Apprendre, au cours de sa formation, à repérer les points d'influence efficace du système dans lequel il est formé afin de respecter l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie et l'intégrité et même chercher le côté idéaliste et pratique d'un programme de dépistage.
- Apprendre à reconnaître qu'il y aura des conflits tant administratifs que politiques dans toute planification de promotion de la santé dans un milieu donné.
- Lors de sa formation, le résident sera évalué d'une façon occasionnelle. On évaluera ses connaissances et on l'observera dans l'information du public, dans la prévention et le dépistage de la maladie et principalement déterminer la patiente ou la famille à haut et bas risque.
- Lors des examens oraux.
- Fiche d'appréciation du stage clinique.

## ÉRUDIT

### DÉFINITION

Le résident doit développer et démontrer un engagement qui lui servira au cours de toute sa vie pour l'apprentissage fondé sur la réflexion ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de ses connaissances pour le bien-être de la femme.

### DESCRIPTION

Le résident, au cours de sa formation, tâchera de maîtriser son domaine d'expertise. L'excellence de sa compétence se définit particulièrement par celui qui sait appliquer ses connaissances d'une façon pratique et efficace à une situation clinique. Il développera une aptitude et reconnaîtra qu'il faut apprendre continuellement et donner l'exemple aux autres. Il devra répondre dans le futur aux critères de formation continue requis par le Collège Royal et être capable de trouver les informations nécessaires et participer aux différents programmes, réunions ou comités pour parfaire ses connaissances et acquérir les unités nécessaires par année pour préserver son certificat de spécialité du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada ou du Collège des Médecins de la province.

### ÉLÉMENTS

- Acquisition du savoir.
- Autoévaluation.
- Être efficace dans son apprentissage.
- Développer un accès rapide à l'information, quelque soit le moyen.
- Bien appliquer ses connaissances dans sa pratique de tous les jours.
- Rétroaction.
- Garder un esprit de curiosité scientifique et de recherche afin d'être à jour dans ses connaissances et conserver l'excellence acquise dans sa formation.

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir.
2. Évaluer de façon critique l'information et développer un sens judicieux face aux décisions à prendre dans le contexte de sa pratique.
3. Faciliter l'acquisition du savoir.
4. Contribuer à la création et diffusion de l'utilisation de connaissances et de la pratique médicale nouvelle.

## **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

1. Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir.
    - Décrire les principes du maintien de la compétence et des obligations du Collège Royal de sa profession ou du Collège des Médecins.
    - Procéder à une vérification de sa pratique (autocritique de sa connaissance).
    - Appliquer de nouvelles connaissances dans l'amélioration de sa compétence.
    - Documenter le processus d'apprentissage durant sa formation, soit son portfolio.
  2. Évaluer de façon critique l'information développer un sens judicieux aux décisions à prendre dans le contexte de sa pratique.
    - Évaluer de façon critique les connaissances acquises et voir le côté pratique de la donnée.
  3. Faciliter l'acquisition du savoir.
    - Choisir des stratégies d'enseignement et du contenu efficace afin de faciliter l'apprentissage chez les gens en formation dans notre programme.
    - Démontrer des techniques efficaces de présentation et de conférences.
    - Fournir une rétroaction efficace.
  4. Contribuer à la création et diffusion de l'utilisation de connaissances et de la pratique médicale nouvelle;
    - Développer un sens judicieux et érudit.
    - Connaître les principes d'éthique de la recherche.
    - Décrire les principes de la recherche clinique.
- Évaluation et suivi de son portfolio tout au long de son entraînement.  
• Fiche d'évaluation lors de ses présentations scientifiques.  
• Fiche d'appréciation du stage clinique.

## **ÉVALUATION**

## PROFESSIONNALISME

### DÉFINITION

Le résident développera un sens de dévouement à la santé et au bien-être de la femme dans une pratique respectueuse de l'éthique, à l'autorégulation de la profession et répondra aux critères rigoureux du comportement personnel.

### DESCRIPTION

Son travail l'oblige à maîtriser un corpus complet de connaissances et de compétences spécialisées, ainsi que l'art médical surtout de la patiente présentant un problème d'ordre gynécologique oncologique. Son rôle professionnel est donc guidé par le code de déontologie et un engagement envers ses compétences cliniques, l'adoption d'attitudes et comportements appropriés, l'intégrité, l'altruisme, le mieux-être personnel et la promotion du bien-être du public, en particulier le dépistage et les soins appropriés.

### ÉLÉMENTS

- Altruisme.
- Intégrité et honnêteté.
- Caractère moral et codes de comportement.
- Responsabilité envers soi y compris le soin de sa personne.
- Engagement d'excellence dans la pratique clinique et maîtrise de la discipline.
- Tenue à jour de ses connaissances.
- Connaître le cadre médico-légal qui régit sa pratique.

### OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. Démontrer un engagement envers sa patiente et sa profession par une pratique respectueuse de l'éthique et de la patiente.
2. Démontrer un engagement envers ses patients, sa profession en participant à l'autoréglementation de la profession.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Démontrer un engagement envers sa patiente et sa profession par une pratique respectueuse de l'éthique et de la patiente;
  - Comportement professionnel approprié dans sa pratique y compris l'honnêteté et l'intégrité.
  - L'engagement, le respect et l'altruisme.
  - Apprendre et dispenser des soins de la plus grande qualité et maintenir sa compétence qui lui servira pendant toute sa vie professionnelle.
  - Relation appropriée avec la patiente. L'examen et l'évaluation gynécologie est une évaluation délicate.
  - Reconnaître et respecter les principes et les limites de la confidentialité.
2. Démontrer un engagement envers ses patients, sa profession en participant à l'autoréglementation de la profession;
  - Le résident doit faire preuve de ponctualité et autodiscipline dans ses obligations de service de soins.
  - Savoir déléguer des responsabilités et proposer un plan afin de régler tout conflit interpersonnel, si tel était le cas.
  - Développer une capacité de juste équilibre entre ses activités professionnelles et sa vie personnelle.

### OBJECTIFS RELIÉS AUX ENTITÉS DÉONTOLOGIQUES PROFESSIONNELLES

1. Reconnaître et savoir quand il faut soumettre un cas au comité d'éthique.
2. Respecter les convictions de la patiente.
3. Développer à l'observation de ses patrons, comment transiger avec l'intimidation professionnelle et les plaintes.

## ÉVALUATION

- Tout conflit qui pourrait survenir.
- Rétroaction et fiches globales de stage.
- Fiche d'évaluation globale faite à la suite de la compilation des évaluations des patrons, des intervenants professionnels, des professeurs ainsi que des collègues interdisciplinaires.